

Aux représentants permanents auprès des Nations Unies à New York et Genève des États ayant apporté leur soutien à l'Engagement humanitaire pour l'interdiction et l'élimination des armes nucléaires

30 septembre 2015

Votre Excellence,

Avec 116 autres États, votre pays a rejoint l'Engagement humanitaire pour « stigmatiser, interdire et éliminer les armes nucléaires à la lumière de leurs conséquences humanitaires inacceptables et des risques qui leurs sont associés ». Je vous écris pour demander à votre gouvernement d'envisager de rejoindre d'autres appuis de l'Engagement en mettant en œuvre une action spécifique, pratique, pour faire progresser ses objectifs.

Vous savez bien évidemment que les Pays-Bas sont candidats à l'élection pour un siège non-permanent au sein du Conseil de Sécurité de l'ONU en 2016. Comme le Conseil de Sécurité est l'organe suprême de la communauté internationale responsable de la paix et de la sécurité mondiale, il est important que sa composition reflète l'engagement global croissant en faveur d'un monde sans armes nucléaires. Et puisque les cinq États membres permanents du Conseil possèdent tous des armes nucléaires et ont été largement critiqués pour leur manque de progrès en matière de désarmement, il est d'autant plus important que les membres non-permanents soient résolument engagés en faveur du désarmement nucléaire et soient préparés à rechercher des mesures efficaces pour stigmatiser, interdire et éliminer les armes nucléaires.

Bien que les Pays-Bas soient un État partie au Traité sur la non-prolifération nucléaire (TNP) non doté d'armes nucléaires et qu'ils déclarent soutenir le désarmement nucléaire, ils restent un membre de l'alliance nucléaire de l'OTAN, comptent sur les armes nucléaires pour leur sécurité et détiennent des armes nucléaires de l'OTAN sur leur territoire. Les Pays-Bas ne se sont pas ralliés à l'Engagement humanitaire, ont critiqué et se sont activement opposés à des actions pour stigmatiser et interdire ces armes. Ils ont publiquement nié l'existence d'un « vide juridique » concernant l'interdiction des armes nucléaires.

De plus, bien que les Pays-Bas soient un membre éminent de l'Initiative pour la non-prolifération et le désarmement (NPTI), qui appelle régulièrement à la réduction du rôle des armes nucléaires dans les stratégies de sécurité et à la transparence des arsenaux nucléaires, ils n'ont entrepris aucune action pour réduire le rôle de ces armes dans leur propre doctrine de défense et ne font en aucun cas preuve de transparence au sujet des armes nucléaires détenues sur leur territoire.

Cette forme d'hypocrisie met à mal la confiance et la coopération internationales nécessaires pour progresser en matière de désarmement nucléaire et aide les États dotés à maintenir le statu quo. Pire que cela, en résistant aux efforts pour stigmatiser et interdire les armes nucléaires, les Pays-Bas aident à préserver leur légitimité en tant que moyen de parvenir à la sécurité nationale, incitant ainsi à la prolifération et affaiblissant le TNP.

Vous pourriez également comparer le double standard de la position néerlandaise sur les armes nucléaires avec les valeurs proclamées dans leur matériel de campagne pour le Conseil de Sécurité : « Toute personne mérite de vivre dans un monde juste et équitable. Nous croyons qu'un ordre juridique international est dans l'intérêt de tous les pays. Cela constitue la meilleure garantie de règles équitables, claires et prévisibles pour tous ».

Pour toutes ces raisons, nous vous suggérons respectueusement d'informer les Pays-Bas que votre gouvernement ne sera prêt à voter pour eux aux élections du Conseil de Sécurité 2016 que s'ils :

(a) Rejoignent l'Engagement humanitaire ;

et/ou

(b) Annoncent des mesures spécifiques, concrètes, pour commencer à réduire le rôle des armes nucléaires dans leur stratégie sécuritaire et dans leur doctrine de défense (en conformité avec les propres recommandations du NPDI) ;

et/ou

(c) S'engagent à fournir au Comité préparatoire au TNP de 2017 (ou plus tôt) un rapport de transparence complet sur toute arme nucléaire présente sur le territoire néerlandais (en conformité avec les propres recommandations du NPDI).

Nous comprenons que les gouvernements doivent prendre en compte de nombreux facteurs pour décider quel candidat sera soutenu à l'élection au Conseil de Sécurité. Et nous savons que les candidats en lice pour l'élection de 2016 – l'Italie et la Suède – n'ont pas de meilleur bilan que les Pays-Bas en ce qui concerne leur appui aux objectifs de l'Engagement humanitaire (bien que la Ministre des Affaires Étrangères se soit engagée à rejoindre l'Engagement et que l'Italie, au moins, ne s'y est pas activement opposé).

Toutefois, nous croyons fermement qu'en posant ces conditions préalables à l'accord d'un soutien aux Pays-Bas, les 117 États engagés ont une opportunité historique de parvenir à la fois à un changement, minime mais significatif, dans la politique d'un État clef de l'alliance nucléaire et à montrer l'influence et la force de la communauté des nations qui se sont engagées à interdire et éliminer les armes nucléaires pour des motifs humanitaires.

L'Engagement humanitaire vous a donné le pouvoir de commencer à changer la donne en matière de désarmement nucléaire de façon concrète ; nous vous enjoignons à envisager de l'utiliser.

Pour plus d'informations sur cette campagne, rendez-vous sur **www.nlinunsc.org**.

Veuillez accepter, Votre Excellence, l'expression de mes sincères salutations,



Richard Lennane
Officier Inflammatoire en Chef
Wildfire>_